

G6 - LA FRANCE : LES SYSTÈMES PRODUCTIFS ENTRE VALORISATION LOCALE ET INTÉGRATION EUROPÉENNE ET MONDIALE

Séance 1 : 1 heure

Introduction

Doc. vidéoprojeté : « Magasin Carrefour à Shanghai en Chine »

Doc. vidéoprojeté : « Sièges des couteaux Laguiole dans l'Aveyron »

- Les systèmes productifs français sont présents sur le territoire national (siège des couteaux Laguiole dans l'Aveyron) mais aussi à l'étranger (magasin Carrefour à Shanghai en Chine).
- Un **système productif** désigne l'ensemble des facteurs et des acteurs qui concourent à la production, à la circulation et à la consommation de richesses. Un système productif existe sur un **espace productif** (espace aménagé et mis en valeur dans le cadre d'une activité économique donnée).
- Les systèmes productifs français sont pris en étau : ils valorisent leurs atouts locaux afin de se démarquer de la concurrence et d'être compétitifs. Ils sont aussi insérés dans l'Union européenne et la mondialisation : ceci leur permet d'exporter mais ceci les expose aussi à la concurrence étrangère.
- **Problématique : Comment l'intégration européenne et mondiale recompose-t-elle les systèmes productifs français à toutes les échelles ?**

Réalisation d'une production graphique (travail à partir du texte de la leçon et élaboration de la légende en classe ; le croquis achevé sera relevé ensuite à la maison et fera office d'évaluation pour le chapitre).

Consigne : À partir du texte, vous construirez, à l'aide du fond de carte fourni, un croquis correspondant au sujet suivant : « La France : les systèmes productifs entre valorisation locale et intégration européenne et mondiale », accompagné d'une légende organisée.

Point méthode : Réaliser une production graphique à partir d'un texte

- Repérer les titres dans le texte (s'il y en a), ils constituent le plan de la légende
- Lire le texte et surligner les informations importantes que vous allez devoir dessiner. Attention ! Vous devez impérativement sélectionner des informations : tout ne pourra pas être dessiné (ce qui ne peut être dessiné peut être écrit dans le texte de la légende)
- Une fois le repérage effectué, il faut attribuer à chaque information :
 - Un figuré :
 - Zonal : plage de couleurs ou hachures
 - Ponctuel : petites formes géométriques simples (rond, carré, triangle)
 - Linéaire : lignes continues ou en pointillés, flèches simples ou double
 - Une couleur :
 - Chaude (rouge, rose, orange, jaune) : pour les phénomènes positifs
 - Froide (bleu, vert, violet) : pour les phénomènes négatifs
 - Dégradée pour montrer une progressivité, à la hausse ou à la baisse
- Dessiner le croquis en suivant l'ordre suivant :
 - D'abord les plages de couleur (au crayon de couleur) et les hachure (au feutre)
 - Puis les figurés ponctuels (au feutre) sans utiliser de pictogrammes
 - Enfin, les figurés linéaires (au feutre)
- Marquer les noms sur le croquis en respectant les règles suivantes :
 - Noms d'États et de continents : MAJUSCULES NOIRES
 - Noms de villes et de régions : Minuscules noires
 - Noms d'océans : MAJUSCULES BLEUES
 - Noms de mers et de cours d'eau : Minuscules bleues
- Ne pas oublier de donner un titre au croquis, celui suggéré dans la consigne : il doit impérativement faire apparaître la thématique abordée ainsi que le territoire concerné.

I. Des recomposition liées à l'intégration européenne et mondiale

A. Des systèmes productifs agricoles et industriels en déclin ?

Doc. repère page 148 : « L'évolution de la population active de la France »

Doc. 2 page 146 : « Les espaces productifs industriels »

- L'agriculture connaît de profondes mutations. La part de l'agriculture dans la population est en recul : alors qu'elle pesait pour 16% des actifs français en 1970, elle ne représente plus que 2% d'entre eux aujourd'hui. Cette évolution s'explique par la mécanisation de l'agriculture et par l'exode qui affecte les espaces ruraux.
- L'industrie est aussi un secteur d'activité en recomposition. La part de l'industrie dans la population active est en baisse : en 1970, elle représentait 40% de celle-ci, contre seulement 18% aujourd'hui. Cette **désindustrialisation** (baisse de la part de l'industrie dans le PIB et dans la population active d'un État) s'explique par la robotisation de l'industrie et par la concurrence internationale. Ce sont les régions du Nord et de l'Est de la France – traditionnellement les plus industrialisées – qui ont perdu le plus grand nombre d'emplois industriels depuis 40 ans.

B. Des systèmes productifs qui évoluent vers une tertiairisation

Doc. repère page 148 : « L'évolution de la population active de la France »

Doc. 3 page 147 : « Les espaces productifs tertiaires »

- Les systèmes productifs évoluent vers une **tertiairisation** (augmentation de la part des services dans le PIB et dans la population active d'un État) croissante. Alors qu'ils n'employaient « que » 45% de la population active en 1970, ils pèsent aujourd'hui pour 80% de la population active française.
- Cette tertiairisation s'explique par le développement du tourisme et par l'essor des services aux entreprises (communication, marketing...) et par les services aux personnes (garde d'enfants, soins à domicile pour les personnes âgées...). L'essor des services se concentre géographiquement dans tous les espaces urbains (qu'il s'agisse des grandes métropoles comme des villes petites et moyennes) mais aussi sur les espaces touristiques (littoraux balnéaires de la mer Méditerranée, de l'océan Atlantique et des territoires ultramarins ; montagnes où sont pratiquées les sports d'hiver comme dans les Alpes ou les Pyrénées).

C. Des mutations dans un contexte d'ouverture internationale

Doc. 3 page 149 : « Les principales délocalisations de la France vers l'étranger (2010-2018) »

Doc. 4 page 151 : « Les relocalisations industrielles vers la France entre 2008 et 2017 »

- Certaines entreprises font des **délocalisations** (transferts de la production d'un État vers un autre État) d'une partie de leurs activités pour rechercher une main d'œuvre bon marché ou des normes sociales, fiscales et environnementales moins contraignantes. Ces délocalisations se font surtout vers l'Europe de l'Est et vers l'Asie du Sud et de l'Est. D'autres entreprises rapatrient leurs activités sur le territoire national : ce sont les **relocalisations**, qui se font depuis l'Europe, depuis les États-Unis et depuis l'Asie du Sud et de l'Est.
- L'Union européenne favorise les partenariats industriels (Airbus Group dans l'aéronautique) et encourage les privatisations d'entreprises publiques (Française des Jeux). En France, l'État reste néanmoins un acteur économique majeur : il est actionnaire de nombreuses entreprises du secteur des transports (Air France, SNCF, RATP), de l'énergie (EDF, Engie) ou des communications (La Poste, Orange).

II. Des systèmes productifs français qui profitent d'atouts locaux

A. Des systèmes productifs qui reposent sur un ancrage local fort

Doc. vidéoprojeté : « L'implantation des sièges sociaux des entreprises du CAC 40 »

Doc. vidéoprojeté : « Une campagne de promotion pour vanter les mérites de la Bretagne »

- L'implantation des sites des grandes entreprises est souvent liée à l'histoire de celle-ci : le siège social (comme Michelin à Clermont-Ferrand) ou un site productif (comme l'usine Peugeot à Montbéliard) peut se trouver dans la ville d'origine du fondateur de l'entreprise. Des systèmes productifs implantés en milieu rural résistent bien du fait de la qualité de leurs produits, qui s'exportent bien (plasturgie à Oyonnax...).
- Les productions locales sont valorisées par des labels comme le « *Made in France* » ou les **appellations d'origine contrôlée** (label garantissant le lieu et la qualité de la production), comme pour les vins de Champagne.
- Afin d'attirer des entreprises et des habitants, les territoires communiquent sur leurs aménités (éléments agréables qui contribuent à l'attractivité d'un lieu) par des campagnes de communication appelées « **marketing territorial** » : ils valorisent leur climat ou leur offre culturelle.

B. Des systèmes productifs qui privilégient les territoires accessibles

Doc. pages 144-145 : « Les systèmes productifs français »

Doc. 3 page 147 : « Les espaces productifs tertiaires »

- L'**accessibilité** (plus ou moins grande facilité d'accès à un lieu par des moyens de transports et de communication) est un critère fondamental de localisation des entreprises, surtout dans un contexte où les systèmes productifs fonctionnent de plus en plus en réseaux. Elle est déterminante à l'échelle internationale : les régions frontalières, les zones portuaires (Marseille, Saint-Nazaire, Le Havre, Dunkerque...) et aéroportuaires (Roissy, Orly, Nice, Lyon, Marseille, Toulouse...) sont les plus attractives. Ces ports et ces aéroports sont les portes d'entrée et de sortie des flux d'investissements, de touristes et de marchandises.
- À l'échelle locale, les espaces les mieux desservis et les mieux connectés (ceux situés le long des principales autoroutes et des lignes ferroviaires à grande vitesse) facilitent les déplacements des salariés et accélèrent les échanges commerciaux.

C. Des systèmes productifs qui jouent la carte de l'innovation

Doc. 1 page 146 : « PIB par région et pôles de compétitivité »

Doc. 2 page 146 : « Les espaces productifs industriels »

- La recherche d'une main-d'œuvre qualifiée et spécialisée joue également un rôle, vu l'importance accrue de l'**innovation** (introduction d'une nouveauté dans un processus de production et/ou de commercialisation). Les métropoles disposant d'universités réputées, de laboratoires de recherches performants et spécialisés dans une activité de pointe sont les plus attractives : industrie aéronautique et aérospatiale pour Toulouse, industrie pharmaceutique pour Lyon...
- L'État et les collectivités locales jouent un rôle majeur en finançant la recherche et l'innovation. Dès les années 1970, ils ont aménagé les premiers **technopôles** (parc d'activités, au sein d'une métropole, dédié aux activités de pointe) dans les villes du Sud et de l'Ouest (comme Sophia-Antipolis à côté de Nice). Ils ont aussi créé les **pôles de compétitivité** (association regroupant, sur un même territoire, des entreprises, des établissements d'enseignement supérieur, des laboratoires de recherche et travaillant ensemble à des projets liés à l'innovation).

III. Un nouvelle géographie des espaces productifs en France

A. Le poids toujours plus important des métropoles françaises

Doc. vidéoprojeté : « Produit urbain brut des 10 premières françaises »
Doc. 3 page 71 : « L'évolution de la population des aires urbaines »

	<ul style="list-style-type: none">• À l'échelle nationale, les métropoles sont de plus en plus productives et attractives. La mondialisation profite d'abord aux métropoles, mais de façon inégale. La métropole parisienne reste la première région économique française, assurant à elle seule plus de 30% du PIB national.• Les métropoles régionales de l'Ouest et du Sud de la France (Rennes, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Lyon) attirent de la population et des emplois, du fait de la qualité de leur cadre de vie, de leur dynamisme économique et de la performance de leur tissu système productif : ce sont des technopoles (villes ayant développé des activités des activités de technologie de pointe et de recherche).• D'autres métropoles connaissent un destin moins favorable. Celles du Nord et de l'Est (Lille, Strasbourg, Grenoble, Marseille, Nice) enregistrent une croissance démographique faible voire négative, du fait d'une image négative (Lille) ou bien de la cherté de l'immobilier (Nice).
--	---

B. Des espaces où les systèmes productifs sont de plus en plus actifs

Doc. vidéoprojeté : « Taux de création d'entreprises dans l'industrie en 2016 »
Doc. 1 page 224 : « Les espaces agricoles français »

	<ul style="list-style-type: none">• Les activités industrielles et tertiaires qui étaient traditionnellement concentrées au Nord et à l'Est d'une ligne Le Havre/Marseille ont glissé, au cours des années 1980/1990, vers les régions frontalières de l'Est (Alsace) et dans les régions littorales de l'Ouest et du Sud, qui sont devenues les territoires les plus attractifs de France. Les emplois y ont fortement progressé. Les espaces de montagne ne sont plus cantonnés à l'élevage et au tourisme : on trouve par exemple des pôles de compétitivité à Pau ou à Grenoble.• Des territoires agricoles connaissent également des mutations. Les grands bassins d'agriculture productiviste (agriculture utilisant des investissements et des intrants pour optimiser la production), comme le bassin parisien ou le bassin aquitain, sont spécialisés dans la céréaliculture et jouent encore un rôle majeur. D'autres espaces agricoles ont un poids croissant dans les exportations (élevage porcin en Bretagne, viticulture dans le Bordelais, en Champagne ou en Bourgogne).
--	---

C. Des espaces où les systèmes productifs sont peu dynamiques

Doc. 1 page 224 : « Les espaces agricoles français »
Doc. 2 page 146 : « Les espaces productifs industriels »

	<ul style="list-style-type: none">• Dans le Nord et l'Est du pays, les emplois industriels ont diminué depuis les années 1970 (crise de la sidérurgie, du textile et de l'automobile en Lorraine et dans le Nord). La reconversion de ces territoires est difficile, hormis dans les métropoles comme Lille ou Nancy qui sont fortement peuplées et ouvertes sur l'Europe.• Certains territoires ruraux ou montagneux sont en déclin (Massif Central, Alpes du Sud). Si leur accessibilité est satisfaisante, l'absence de grands centres urbains ne compense pas le recul d'une polyculture traditionnelle et peu compétitive.• Les territoires ultramarins présentent des difficultés spécifiques, du fait de leur éloignement vis-à-vis de la métropole. Le tourisme et l'agriculture sont soumis à la concurrence des pays voisins (le tourisme sur l'île de la Réunion est concurrencé par celui de l'île Maurice ; l'agriculture guadeloupéenne est concurrencée par celle du Costa Rica). La dépendance de ces territoires vis-à-vis de la métropole reste forte.
--	--

Conclusion

- Les systèmes productifs connaissent d'importantes recompositions, liées à l'intégration européenne et mondiale. Ils tirent aussi parti des atouts locaux dont ils disposent : ainsi, une nouvelle géographie des espaces productifs français se met en place à toutes les échelles.
- Les territoires sont mis en concurrence et sont inégalement dynamiques : les métropoles et les régions littorales de l'Ouest et du Sud sont les cœurs économiques du territoire alors que le Nord, l'Est, les espaces ruraux, montagnards et ultramarins sont davantage en périphérie.